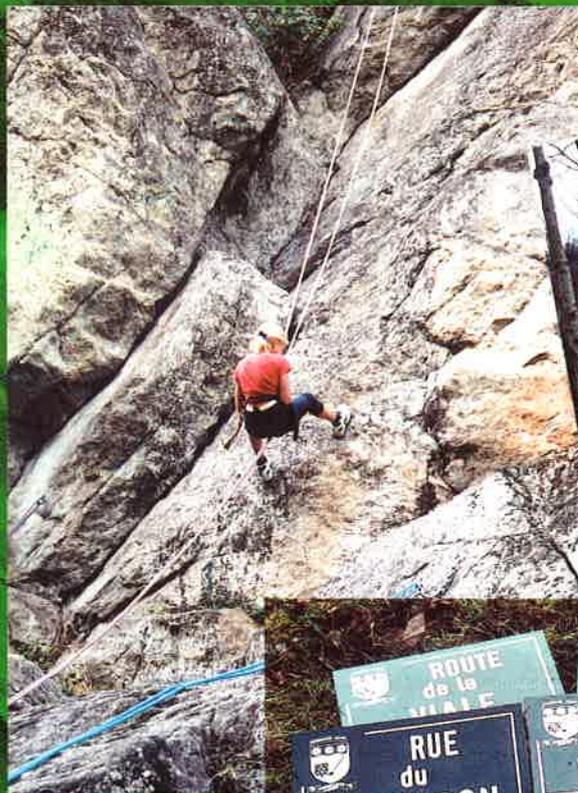
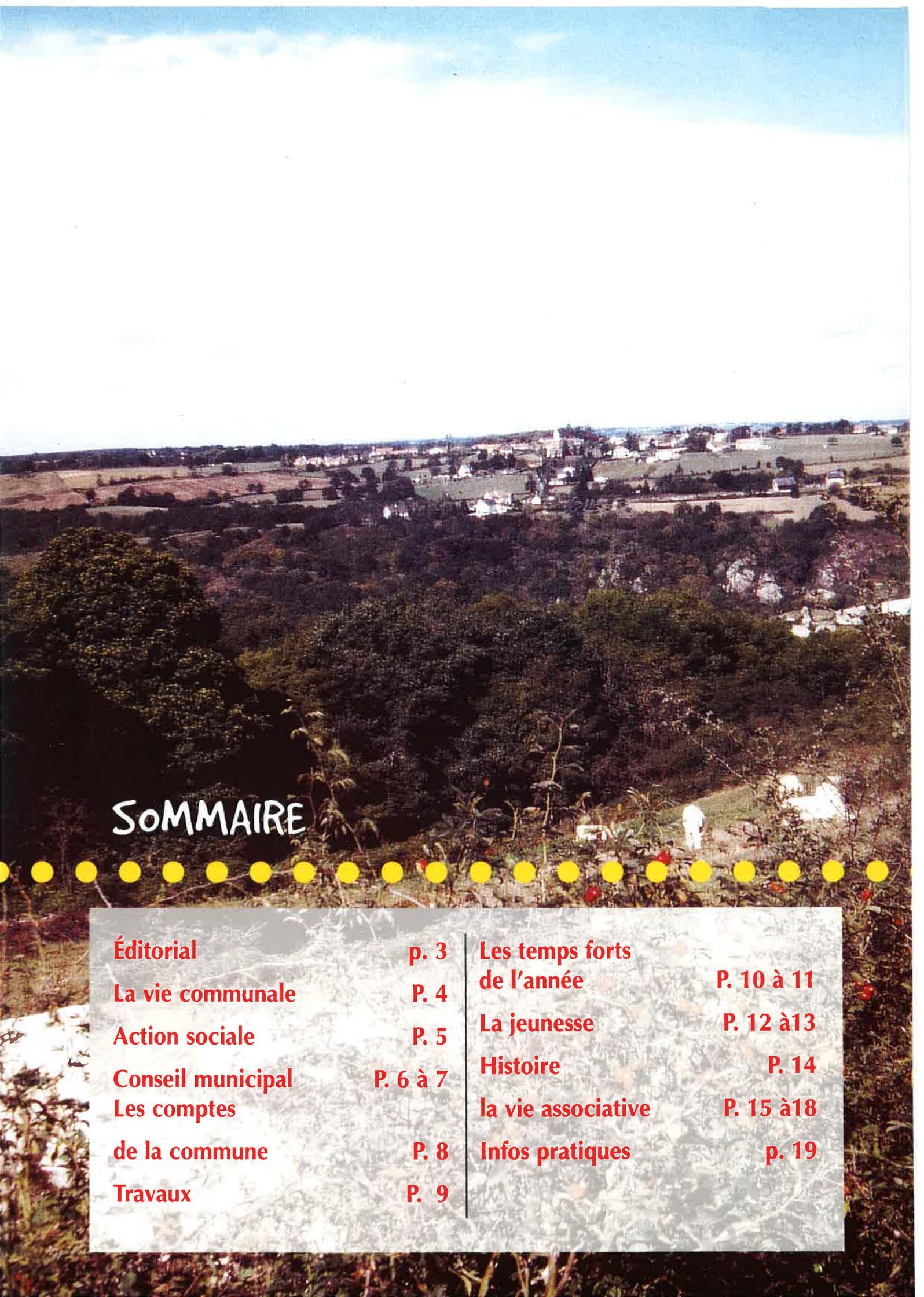




# LIGNEROLLES

2000/2001





# SOMMAIRE

<b>Éditorial</b>	<b>p. 3</b>	<b>Les temps forts de l'année</b>	<b>P. 10 à 11</b>
<b>La vie communale</b>	<b>P. 4</b>	<b>La jeunesse</b>	<b>P. 12 à 13</b>
<b>Action sociale</b>	<b>P. 5</b>	<b>Histoire</b>	<b>P. 14</b>
<b>Conseil municipal</b>	<b>P. 6 à 7</b>	<b>la vie associative</b>	<b>P. 15 à 18</b>
<b>Les comptes de la commune</b>	<b>P. 8</b>	<b>Infos pratiques</b>	<b>p. 19</b>
<b>Travaux</b>	<b>P. 9</b>		



Madame, Monsieur,

Ce nouveau bulletin qui retrace l'essentiel du travail de l'équipe municipale au cours de l'année 2000 participe d'une démarche naturelle dans une démocratie : vous informer et vous rendre compte afin d'enrichir nos échanges et nos débats.

Nous vous présentons les chantiers qui s'achèvent cette année et ceux qui sont en cours :

Rénovation intérieure de la mairie, mise aux normes de certains bâtiments, végétalisation de l'ancienne décharge, embellissement du centre-bourg, divers travaux de voirie, mais aussi élargissement de la CD 304, Plan d'Occupation des Sols, 2ème tranche HLM, Communauté d'Agglomération etc...

Vous pourrez également remarquer au fil des articles et des photos la bonne santé de la vie scolaire et associative. Grâce à la " loi 1901 ", dont nous fêterons le centenaire cette année, les activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs ont pris l'essor que nous connaissons aujourd'hui. Le Contrat Educatif Local que nous avons signé avec l'état en 1999, a donné un coup de pouce dans la période récente.

Mais si cette loi est restée aussi actuelle et vivante c'est grâce aux nombreux adhérents d'associations qui se sont succédés au cours de ce siècle, tous bénévoles, véritables acteurs du dynamisme de la vie locale.

Nous avons porté nos efforts pour que Lignerolles devienne une commune ouverte, dynamique et tournée vers l'avenir, une commune qui permet de bénéficier d'un cadre de vie agréable, une commune solidaire, à l'écoute de chacun, , une commune qui prend le temps de la réflexion avec ses habitants.

Je vous propose d'entrer ensemble dans ce nouveau siècle avec confiance, sérénité et enthousiasme pour construire un avenir où chacun puisse se réaliser pleinement.

Mireille SCHURCH,

# DÉPART DE MME DE MONTE



Le départ

Personne à Lignerolles ne connaissait aussi bien qu'elle la gestion de la commune et sa population, mais Michèle De Monte nous a quittés pour suivre son mari au Luxembourg. Incontournable personnalité des quelques m2 de notre mairie, elle retrouvait immédiatement le dossier nécessaire dans les archives ou sa référence dans sa mémoire. Tous les lignerollais avaient eu affaire à elle un jour ou l'autre et c'est toujours avec le sourire qu'elle leur a répondu. Avec compétence et dynamisme elle avait fait carrière dans la fonction. En 15 ans de secrétariat de mairie, elle a connu trois conseils municipaux successifs et suivi la transformation de la commune. Le projet de rénovation de la mairie, réorganisant complètement son espace de travail lui tenait particulièrement à cœur. Elle a travaillé à sa conception avec les élus mais n'a pas pu en profiter. Avec la fin de l'année scolaire de ses enfants, elle a rejoint le cœur de l'Europe. Une petite réception a rassemblé tous ceux qui ont travaillé avec elle, élus, employés municipaux, secrétaires des communes voisines, représentants du monde associatif. Madame le Maire s'est fait le porte-parole de l'assemblée pour la remercier et lui souhaiter une bonne adaptation à son nouveau cadre de vie. Différents cadeaux, témoignages d'amitié, lui ont été remis pour qu'elle garde un peu de place pour Lignerolles dans ses souvenirs.



Mme DE MONTE à son bureau

## VERS LA 6<sup>ÈME</sup>

Comme chaque année, les élèves quittant l'école primaire pour la 6<sup>ème</sup> ont reçu un cadeau souvenir du Conseil Municipal. Le dictionnaire, outil qui a fait ses preuves, devrait rendre encore bien des services aux nouveaux collégiens, Guillaume Billaud et Aurélien Lesbre.



2 élèves partent en 6<sup>ème</sup>



Votre coiffeuse à domicile  
pour toutes prestations

**BOSC**  
la coiffure chez vous

**NICOLE**

Tél. 04 70 03 81 47 - Port. 06 85 20 42 62

Pour vos rendez-vous appelez avant 8 h, entre 12 h et 13 h ou après 20 h

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

**Guy MEILLEROUX**

Les tournées ont lieu tous les jeudis après-midi  
Couraud - DOMÉRAT - Tél. 04 70 64 20 42

## INFORMATIONS



Le foyer logement des Coupances.

Pour ceux qui ne peuvent plus s'assumer seul toute l'année, il existe des solutions relais auxquelles la commune adhère, pour ses habitants. Le Centre d'hébergement d'hiver de St Martinien fonctionne de Novembre à Pâques. Entièrement rénové il dispose de 16 places pour un prix de journée de 168 francs. Renseignements au 04.70.51.81.12

Le foyer Logement des Coupances dispose de 70 logements situés au cœur du bourg de Domérat. Le prix de journée de 191 francs pour 1 personne s'élève à 268 francs pour un couple.

Pour tous renseignements :  
Tél. 04.70.64.06.25.

Le Centre Communal d'Action Sociale aide les personnes en grande difficulté, les jeunes enfants, les adolescents comme les personnes âgées. Chaque année, il honore les bébés de l'année et nos aînés. L'année 2000 a été marquée par 8 naissances. Une somme de 200 francs déposée sur un livret d'épargne leur a été remis lors de la présentation des vœux pour 2001.



Quelques uns des bébés de l'an 2000

Le colis de fin d'année a concerné 26 femmes, 17 hommes et 6 personnes en maison de retraite, tous âgés de plus de 70 ans. En décembre, une sympathique manifestation a rassemblé les plus dynamiques d'entre eux autour d'un spectacle de chansons françaises interprétées par René Tharagonnet.



Les aînés au spectacle

## ETAT CIVIL 2000

### Naissances

- WALKER Tom le 05 avril
- ROY Héloïse le 06 avril
- BETOUX Coline le 12 septembre
- VERBEKE Sophie le 17 octobre
- MUSSEAU Justine le 19 octobre
- MATZ Arnaud le 26 octobre
- MATZ Fanny le 26 octobre
- MASFRAND Maëlys 8 décembre

### Mariage

- MOREL Christophe et BARRIER Delphine le 24 juin

### Décès

- DE MACEDO Emilia le 09 février
- TOUCHET Laurent le 02 mai
- CHAPY Henri le 27 décembre



Les maires des 7 communes lors de la mise en place de la communauté d'agglomération

C'est le 20 décembre que le Préfet de l'Allier, Dominique BELLION a signé l'arrêté portant création, à compter du 31 décembre 2000 de la communauté de l'agglomération montluçonnaise. Cette communauté regroupe les communes de Désertines, Domérat, Lavault ste Anne, Lignerolles, Montluçon, Prémilhat et St Victor. Les statuts ont fixé à 57 le nombre de délégués représentant les 7 communes. Le conseil municipal de Lignerolles a élu ses 2 délégués, Mireille Schurch et Bernard Amossé, qui siègeront au conseil communautaire. Cette nouvelle structure s'appuiera sur l'expérience des syndicats intercommunaux ; d'ailleurs, certains d'entre eux vont disparaître tandis que d'autres verront leurs statuts et leurs compétences évoluer. Jean-Claude Micouraud, tout nouveau Président du Conseil Communautaire est entouré de 17 vice-présidents. Mireille Schurch a été élue 4ème Présidente.

Neuf commissions permanentes correspondant aux 9 chapitres de compétences de la communauté ont été créées : Aménagement de l'espace et transports urbains ; habitat et politique de la ville ; Finances, affaires générales, prévention des risques et personnel ; Environnement et écologie urbaine ; Voirie et travaux ; Culture ; Sport ; Communication ; Economie, Tourisme et développement. Dans l'immédiat, la commune de Lignerolles se voit de fait intégrée au plan de transports urbains avec la mise en place du système à la carte Créabus. D'autres mises en réseau vont devenir possibles dans des domaines tels que la culture, le sport, la jeunesse ou l'habitat. A l'aube du 3ème millénaire, les communes se dotent d'un outil plus efficace et mieux adapté permettant la mise en commun des énergies et des projets, au profit de l'intérêt général.



Une partie du Conseil Communautaire

# ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

**L'étude effectuée par le cabinet Gaudriot Inter Etudes Aménagement sur la commune de Lignerolles s'est terminée en novembre 2000**

Une première phase a consisté à recueillir des données

- concernant le milieu d'une manière générale :

Le rapport précise la situation géographique, géologique, climatique, le réseau hydrologique (les eaux superficielles, souterraines ...), les activités économiques, l'urbanisme (MARNU), l'habitat et la population du territoire communal.

- concernant le terrain

Une étude pédologique a eu lieu sur différentes parcelles de la commune afin d'orienter le choix de la technique d'assainissement la plus adaptée aux terrains en tenant compte des contraintes liées à la perméabilité naturelle du sol, la présence d'eau souterraine à faible profondeur, la présence de roche à faible profondeur, la valeur de la pente. Pour cela, ce sont près de 60 sondages à la tarière à main et 15 fouilles au tractopelle qui ont été réalisés sur l'ensemble des hameaux, avec l'accord des propriétaires des parcelles.

- concernant les équipements d'assainissement existants :

Une enquête, par l'intermédiaire d'un questionnaire et visites sur le terrain, a été réalisée auprès des Lignerollais afin de mieux cerner l'état des dispositifs d'assainissement et de répertorier les problèmes.

Une 2ème phase a consisté à synthétiser les données recueillies et à proposer des solutions ; trois grands types de sols apparaissent :

- les sols bruns lessivés : présents sur l'ensemble de la commune, leur texture limono-sablo-argileuse s'enrichit en argile en profondeur.
- Les sols bruns acides : dominants sur le socle granitique, leur texture sablo-limoneuse s'enrichit en argile

en profondeur.

- Les sols hydromorphes : très présents sur la commune. Dans tous les points bas où l'on observe des petits ruisseaux temporaires, les sols situés de part et d'autre sont gorgés d'eau et constituent des zones humides, défavorables à l'assainissement individuel par épandage direct. Le zonage des sols permet ainsi de définir 4 types de zones plus ou moins aptes à l'assainissement individuel.

Quelques rappels sur ce que les normes en vigueur préconisent en matière d'assainissement

- une fosse toutes eaux d'un minimum de 3000 l pour une habitation abritant jusqu'à 5 pièces principales + 1000 l par pièce supplémentaire.
- la vidange des fosses doit être faite tous les 4 ans
- la vidange des bacs dégraisseurs tous les 4 mois
- les puits perdus sont interdits.

Un dispositif d'assainissement non entretenu est un dispositif qui ne fonctionne pas bien voire pas du tout.

Le plan de zonage d'assainissement adopté par le conseil municipal sera prochainement soumis à enquête publique. Il permet de définir précisément les zones d'assainissement individuel et d'assainissement collectif sur l'ensemble de la commune. Ainsi les habitations isolées ou non facilement raccordables devront avoir un assainissement individuel. Là où le plan prévoit des zones d'assainissement collectif, il s'agit là de prévisions à long terme compte tenu des investissements importants que cela représente. La commune n'a pas d'obligation de réaliser des travaux avant une date prédéfinie. Aussi les habitations situées en zone d'assainissement collectif devront respecter la loi sur l'eau de 1992 qui oblige les particuliers à avoir un assainissement en conformité avec les normes sur l'ensemble du territoire et ceci avant le 31 décembre 2005 (date à laquelle des contrôles pourront être effectués).



**GROUPAMA**  
1ère MUTUELLE D'ASSURANCE

**Bureau GROUPAMA**

19, av. de la République - 03100 Montluçon

Tél. 04 70 02 54 70  
Fax 04 70 02 54 71

**Garage J. KOLLMANN**

**ENTRETIEN - RÉPARATIONS  
OCCASIONS TOUTES MARQUES**

**Lignerolles - Tél. 04 70 51 53 67**

# LE BUDGET 2000

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 2 253 950 F .

## Ressources de fonctionnement : 2 253 950 F

Produits des services du domaine	40 800	1,81%
Impôts et taxes	752 194	33,37%
Dotations et subventions	962 118	42,68%
Autres produits de gestion courante	56 001	2,48%
Atténuation de charges et produits financiers	9 000	0,40%
Produits exceptionnels	2 154	0,09%
Excédent antérieur de fonctionnement	431 683	19,15%

## Dépenses de fonctionnement : 2 253 950 F

Charge à caractère général	540 205	23,96%
Charge de personnel et assimilés	684 400	30,36%
Autres charges de gestion courante	448 093	19,88%
Charges financières	81 870	3,63%
Charges exceptionnelles	12 154	0,54%
Dépenses imprévues	15 000	0,66%
Virement à la section d'investissement	307 518	13,64%
Valeur des immobilisations cédées	16 471	0,73%
Plus values sur cessions	148 239	6,58%

### PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2000

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 1 631 156 F ; il s'agit principalement de :

Remboursement d'emprunts	155 760 F
Prêts et immobilisations financières	6 120 F
Dépenses d'équipement	
• Ecole/C.R.I.	26 500 F
• Réaménagement de la Mairie	361 881 F
• Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques	878 019 F
• Embellissement du centre-bourg	56 198 F
• Matériel espaces verts	15 000 F
• Voirie	5 560 F

Une grande partie de ces programmes a été subventionnée par l'état dans le cadre de la dotation globale d'équipement (D.G.E.), par le conseil général, par une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur en ce qui concerne la rénovation de la Mairie, par le plan d'aménagement concerté du territoire (P.A.C.T.urbain) et par le SIEGA à 90% pour l'enfouissement des lignes.

### **MESSIOUX Christian**

INSTALLATEUR CHAUFFAGE-SANITAIRE

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES

**SAV CHAPPÉE**

**Le Clos - Lignerolles - Tél. 04 70 51 54 87**

### **FRANCK DESCHAMPS** **IMPRIMEUR**



12, rue Denis-Papin  
Tél. 04 70 05 51 91  
3, bd de Courtais  
Tél. 04 70 05 05 27  
**MONTLUÇON**

# TRAVAUX



Travaux des Agrôles

Les travaux d'entretien et d'aménagement touchent peu à peu tous les villages et cette année encore divers embellissements ont été réalisés.

## VOIRIE

Très sollicitée par la circulation et les intempéries, la voirie communale doit s'entretenir régulièrement : cette année a marqué le tour de la route reliant Mont au Petit Mont et celui de la rue des Gorges du Cher au-delà du passage à niveau. Deux remises à neuf bien méritées ! La route du Petit Cougour elle aussi a été refaite dans sa partie la plus large vers l'impasse des Celliers.

## AMENAGEMENT DES VILLAGES

Le village de la Viale, bien connu des amateurs des Bords du Cher, possède désormais un parking permettant aux véhicules de stationner et surtout aux camions de faire demi-tour sur l'espace communal.

Les constructions se poursuivent route des Agrôles et l'aménagement du fossé côté impair assainit et complète cette urbanisation.

## ESPACE VERT

Comme le prévoit la loi, la décharge communale a été fermée pour faire place aux déchetteries. Réhabilitée avec l'aide de l'A.D.E.M.E., transformée en un espace engazonné et planté d'arbres, elle rendra bientôt le carrefour de la Garde méconnaissable.



Réhabilitation de la décharge

# ENQUÊTE PUBLIQUE

**Aménagement de la RD 304 sur le territoire des communes de Lignerolles et Lavault Ste Anne. Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet.**

Il sera procédé du 12 février au 8 mars 2001 inclus à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique au projet d'aménagement de la RD 304 (desserte de Lignerolles), à la demande de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Allier sur le territoire des communes de Lignerolles et Lavault Ste Anne. Le siège principal de l'enquête est fixé à la mairie de Lignerolles. Pendant la durée de l'enquête, les pièces administratives et techniques du dossier, seront déposées et tenues à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies concernées par le projet.

Les observations du public sur le projet pourront être :

- consignées par écrit sur les registres d'enquête ouverts dans les mairies concernées,
- adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Lignerolles, siège principal de l'enquête,
- exprimées oralement auprès du commissaire-enquêteur qui recevra personnellement le public aux lieux, jours et heures suivants :
- mairie de Lignerolles : les 12 février et 8 mars de 9h à 12h
- mairie de Lavault Ste Anne : les 22 février et 2 mars de 14h à 17h.

# UNE MAIRIE AU SERU



Le ruban de la mairie

Le 25 novembre 2000, Lignerolles a connu des changements dignes du millénaire ; les travaux de rénovation de la mairie sont arrivés à terme en même temps que la dénomination des rues. Deux chantiers qui tournent une page dans l'aménagement de la commune en améliorant les services rendus aux habitants avec une adresse plus complète, facile à trouver et une maison commune à la hauteur des besoins de notre époque.



La plaque dévoilée



L'assistance

C'est donc la double inauguration de la mairie et de la place des Droits de l'Homme que M. Bernard Lesterlin, Sous-Préfet de Montluçon, nous a fait l'honneur de présider, accompagné de M. Pierre GOLDBERG, député de l'Allier, Mme Nicole Picandet et M. Jean GRAVIER conseillers généraux.

# ICE DE TOUS



Les archives

## Avant

- La mairie, une pièce de 30 m<sup>2</sup>, surface sensiblement identique de 1913 à 1999.
- L'ancienne classe désaffectée en 1999 et le couloir ont été intégrés à la nouvelle mairie qui a triplé de surface.



## Après



L'accueil

- Un accueil spacieux permet d'obtenir informations et renseignements sans pour autant déranger une autre activité ni le travail de secrétariat dans le bureau adjacent.
- La salle d'archives a, elle aussi, triplé de volume mais elle est déjà bien remplie.
- Le bureau du maire permet de discuter d'affaires personnelles ou de travailler en toute discrétion.



1<sup>re</sup> réunion du conseil municipal dans la nouvelle mairie

# LES JEUNES AU CŒUR DE

Le recensement de 1999 avait pointé la jeunesse de notre population avec 25.8% de moins de vingt ans soit un habitant sur quatre. L'année 2000 confirme cette tendance en enregistrant huit naissances pour trois décès. La jeunesse, avenir de Lignerolles, a donc occupé une place importante dans les projets de la commune à travers l'école et toutes les activités péri et extra scolaires développées avec le monde associatif dans le cadre du Contrat Educatif Local.



Escalade au rocher de Lignerolles

## UN " CEL " DYNAMIQUE

Signé entre le maire et le Préfet en 1999, le contrat s'inscrit dans une politique éducative de la jeunesse. Bâties avec la DDJS et l'Education Nationale à partir des besoins constatés, les actions touchent aussi bien les enfants que les adolescents. Lignerolles, plus petite commune de l'Allier a être engagée, a relevé ce défi et en 2 ans d'existence, un riche partenariat s'est instauré entre la mairie et les associations. Les 13 actions mises en place cette année ont touché 212 jeunes sur des activités variées.

Autour de l'école, le temps de la pause méridienne a été mise à profit pour compléter l'éducation à la santé et créer un jardin pédagogique. La bibliothèque CRI s'est enrichie d'actions tournées vers le conte et l'initiation à Internet. Les activités sportives proposées par les associations offrent un large choix pour

s'initier au tennis, à l'escalade, aux jeux d'opposition, à l'équitation ou pratiquer régulièrement la gymnastique. Les vacances d'été ont accueilli un stage multi-sports plus intensif.

Une attention particulière a été portée à l'ouverture culturelle des adolescents un peu isolés dans notre périphérie urbaine. En partenariat avec les Fédérés, ils ont approché la création théâtrale aux Ilets puis à Hérisson. Pendant les vacances de Toussaint, Alison, Delphine et Anthony encadrés par Stéphane Lavergne et Vincent Lagrange ont réalisé un graff sur le mur de la salle Louis Tripier.

Reconduit en 2001, le CEL mettra l'accent sur le lien entre les différentes activités.

Volonté municipale et dynamisme associatif soutenus par les aides de l'Etat ont créé un lien plus fort entre les jeunes et la population. Ces activités accessibles à tous, mises en place à proximité du domicile des gens ont bénéficié aux jeunes de 3 à 18 ans.



Graff sur le mur de la salle L. TRIPIER



Les graines ont-elle poussé dans le jardin pédagogique ?

## LES ECHOS DE L'ECOLE

L'année 2000 a débuté par une traditionnelle collecte des pièces jaunes qui sert à améliorer les conditions de séjour des enfants en milieu hospitalier.

En avril, les petits sont allés à Quinssaines voir le spectacle de marionnettes " Bluettes et Ronchon " qui les a ravies .

La fin d'année a été riche en sorties diverses : chant choral pour les petits à Prémilhat, voyage au château du Colombier où tous les enfants et les parents qui les accompagnaient sont montés dans la machine à remonter le temps pour vivre une journée comme au moyen âge. Et puis la kermesse du 18 juin a occupé enfants et parents qui avaient tout bien préparé pour que chacun passe un agréable après-midi. Bien sûr, les bénéfices de la fête sont allés dans la caisse de la coopérative et les enfants remercient vivement tous les généreux participants.

Que dire du jardin potager ? Bien sûr les parents sont venus le visiter le jour des vacances et ils ont pu constater que pour des apprentis ce n'était pas si mal ! Un cadeau a été remis ce jour là par la municipalité aux enfants partant en Gèze.

A la rentrée, Madame Annie Buvat a récolté, carottes, poireaux, betteraves rouges, cornichons qu'elle a mis au menu de la cantine et les enfants n'étaient pas peu fiers de déguster " leurs " légumes. Même les fleurs sont venues agrémenter la cour de l'école ! et petits et grands ont à tour de rôle arrosé, désherbé, pioché ... Le jardinage a aussi ses contraintes !

La désormais traditionnelle activité " piscine " s'est déroulée tous les jeudis d'avril à juin. Merci encore aux parents bénévoles qui continuent de les accompagner. De janvier à Juin Madame Marie Schoettel a encadré les activités informatiques et art plastique puisque aucun aide-éducateur n'a pu être nommé. Grâce à elle, les enfants ont réalisé un journal scolaire vendu au bénéfice de la coopérative scolaire lors de la kermesse. A la rentrée de Septembre, les effectifs ont augmenté.



Rémi est fier de vous présenter les belles fleurs des potirons



Comme au moyen-âge au château du Colombier, toute la classe s'est exercée au jeu du palet.

La classe des grands compte 21 enfants et celle des petits 22. Les enfants travaillent désormais sur un nouveau projet d'école : " l'éducation à la santé ". Dans ce cadre là, le jardin pédagogique va continuer à servir de support. Madame Tabutin, de la CPAM à raison d'une intervention par mois, vient leur expliquer la classification des aliments et leur apprendre à élaborer un menu équilibré. Cela devrait déboucher sur un petit déjeuner pris en commun à la cantine un samedi de Juin.



un public attentif lors de la kermesse en juin.

Début Décembre, les personnes du 3ème âge étaient au rendez-vous pour parler de ce qu'ils mangeaient quand ils allaient à l'école. Un goûter offert par le club a clôturé la soirée mais, avant tout le monde avait chanté " étoile des neiges " une chanson riche en souvenirs pour certains.

Et bien sûr l'année 2000 s'est terminée par la traditionnelle fête de Noël, un spectacle préparé dans la joie par les enfants, a ravi les spectateurs bienveillants. Prochain projet préparé et attendu de tous : peut-être une classe de mer en 2002 ?

# HISTORIQUE DES RUES

## Rouette du Néjà



Le 11 décembre 1998, le conseil municipal a décidé, en dénommant les rues, de célébrer officiellement le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme en attribuant son nom à la place de la mairie.

Les lignerollais associés au choix des noms ont voulu conserver leurs lieux-dits, traces de noms et langues oubliés. Témoins de la lente élaboration de notre paysage, ces termes aujourd'hui insolites méritent quelques explications.

Les plus anciens noms de villages évoquent les défrichements du Moyen Age. Les nouvelles terres agricoles de la " villa Lanariolas " mentionnée en 1158 dominaient la vallée du Cher, axe de communication. Des forteresses refuges protégeaient habitants et récoltes comme en témoignent " La garde " " Château-Gaillard " et la " Mothe " avec sa motte féodale encore visible dans le paysage.

Les autres villages désignent le relief de leur emplacement tels le " Mont ", la " Viale " (Val), le " Peu " (plateau), les " Cougours " (gour = dénivellation abrupte vers la rivière).

La végétation et les cultures rappellent différentes époques ; le " Breuil ", mot gaulois, désignait un bois et les " Bregières " ou bruyères qui le bordaient souvent, les " Chaumes " évoquaient la culture des céréales, les " Clos " celle des vignes.

Les noms patois parvenus jusqu'à nous n'ont pas toujours un sens très clair. Les " Agrôles " se traduisent par les corbeaux toujours présents dans notre paysage mais la " Caille " n'a rien à voir avec l'oiseau homonyme et indique un sol caillouteux.

Au " Néjà " le ruisseau qui donne son nom au chemin débordait-il parfois pour " noyer " les champs proches ou bien quelqu'un s'était-il réellement noyé en le franchissant un jour de crue ? Quel indice retenir pour



Vendanges au Petit Cougour

## L'atelier du charron Blaise Thévenin au début du siècle



expliquer " Sérignat " parfois écrit " Solignat " dans la passé ?

La villa (terre) appartenant à Soliniac ? Ces anciennes maisons de vigneron se rattachaient au village du Breuil au XIX<sup>ème</sup> siècle. Encore plus mystérieux reste le sens des " Ajayoux " et des " Pontets " au départ simples noms de parcelles.

Le chemin du Rocquet pouvait évoquer le rocher ou peut-être le nom d'un utilisateur habitant à proximité comme le chemin de Jeanrot ou le passage de Victor.

Pendant longtemps les déplacements se faisaient essentiellement à pied et ces chemins " à talon ", simples passages, étaient nombreux ; les " rouettes " chemins creux serpentaient entre haies et talus ; les " vieus " voies plus importantes, n'avaient pas cependant la taille des " carrières " utilisées par les voitures à cheval.

Les choix de nouvelles appellations ont été faits pour garder la mémoire d'activités séculaires, aujourd'hui quasiment disparues, telle La vigne culture dominante sur les coteaux ensoleillés du Moyen-Age au XIX<sup>ème</sup> siècle. La " rouette des vignes " située à Mont devait exister dans tous les villages. Les " Celliers " pour conserver le vin encore bien visibles au Petit Cougour étaient présents dans chaque maison. Mais combien de temps encore pourrons nous déguster le " vin gris " de Lignerolles ? Le chemin de " l'Alambic " au Breuil garde le souvenir des deux derniers distillateurs ambulants du XX<sup>ème</sup> siècle, Jean Civade et Adrien Gagnepain. La campagne finie, leurs machines étaient rangées dans deux celliers voisins.

Les artisans du bourg étaient sans doute plus nombreux aux siècles précédents mais le forgeron Robert Messioux et le charron Riquet Thévenin sont toujours parmi nous même si leurs activités se sont arrêtées avec le progrès. Leurs ateliers ont servi pour situer les rues correspondantes.

" Le chemin du Moulin " du Grand Cougour gardera la mémoire de cette activité majeure de Lignerolles, chaque village possédait le sien le long du Cher.

Les activités de loisirs de notre époque redécouvrent la richesse des paysages de la vallée et la rue des " Gorges du Cher " fait le lien entre le passé de notre commune et son avenir.



Equipe de 13 ans évoluant en Honneur Auvergne

A l'aube du nouveau millénaire, l'Union Sportive Lignerolles – Lavault Ste Anne se porte bien.

Avec plus de 200 licenciés, l'USLL présente une équipe, voire deux dans toutes les catégories d'âge ; des débutants jusqu'aux vétérans, ce qui représente un total de 12 équipes engagées.

Cette année, de nombreux jeunes sont venus découvrir et pratiquer le football au sein de notre club. On peut se féliciter aussi du retour de nombreux jeunes Lignerollais qui avaient délaissé le football.

La qualité et le travail effectué par les éducateurs au sein de l'école de football bien qu'incommensurable est énorme et nous commençons à en récolter les fruits.

En effet on peut noter : les " 15 ans " et les " 17 ans " évoluent en première division départementale. Le parcours honorable des " 13ans " qui évoluent dans le championnat Honneur Auvergne au cours duquel ils sont opposés à des équipes telles que Moulins, Riom, Cournon... Mais surtout, les résultats obtenus par toutes les équipes séniors. D'une part les 3 équipes jouent les premières places de leur championnat respectif (équipe A en promotion de district, équipe B en 1ère division, équipe C en 2ème division) et d'autre part, elles sont composées à 80% de jeunes issus du club ; ce qui démontre bien la qualité du travail effectué. Quant aux vétérans, ils associent performance et

bonne humeur que ce soit pendant le match ou lors de la 3ème mi-temps.

Cependant, toute médaille a son revers et il est vrai que le développement de notre club n'est pas sans poser quelques problèmes :

- installations sportives inadaptées à la fréquence des matchs
- équilibre du budget de plus en plus difficile à réaliser (augmentation importante du budget de fonctionnement)

Heureusement, le comité de direction de l'USLL est confiant en l'avenir et avec l'aide et le soutien de tous, notre club devrait porter hautes les couleurs jaune et rouge tout en conservant ses vertus de toujours : sérieux, convivialité et bonne humeur.

Meilleurs vœux à tous les lignerollais pour l'année 2001, année durant laquelle nous fêterons les 50 ans de notre club.

PS : recherchons bricoleur au temps libre

Tél : 04.70.51.58.68

Président : Thierry PENTHIER

Vice-Président : Philippe RODRIGUES

Secrétaire Philippe PRACASTIN

Trésorier Christian BERGER

Artisan BOULANGER-PÂTISSIER

**Laurent Bernard**

Ouvert dimanche toute la journée et lundi

Tournée tous les matins (sauf mercredi) à Lignerolles

8, rue des Perches - 03410 PREMILHAT

Tél. 04 70 51 49 70

**CHAUSSURES SANCHEZ**

Le Grand Cougour - Lignerolles

**Tél. 04 70 51 55 74**

FOIRES ET MARCHÉS DE LA RÉGION





Le banquet annuel a eu lieu le 19 novembre à Domérat

Après l'année 99 où les parlementaires (députés, sénateurs) ont enfin reconnu 37 ans après la fin des hostilités, l'état de guerre en AFN, l'année 2000 nous a apporté aussi quelques satisfactions en particulier pour les 44 000 rappelés qui ne bénéficiaient pas encore de la carte du combattant. Toutes nos attentes ne sont pas satisfaites pour autant, nous trouvons tout à fait anormal que des incorporés directs c'est à dire des

soldats ayant effectué tout leur service soit 28 ou 30 mois en AFN ne soient pas encore reconnus combattants.

La revendication de la FNACA demandant le même traitement pour nos anciennes unités que celle de la gendarmerie de nos secteurs respectifs demeure et permettrait de régler bien des situations où des amis se sentent lésés.

Nous demandons aussi le versement de la retraite du combattant dès 60 ans, et à un an du 40ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, la revendication de la FNACA qui date de 1963, de faire du 19 mars la journée du souvenir dédiée à nos 30 000 camarades disparus au cours du conflit, est plus que jamais d'actualité.

En conclusion, si grâce à la ténacité de la FNACA nous avons bien progressé, il ne saurait être question d'en rester là et surtout d'abandonner les amis qui n'ont pas encore obtenu satisfaction.

Président : Roland PAILLOUX

Vice Président : A. VERGE

Secrétaire : M. GAGNEPAIN

Trésorier : R. GUILLIEN

## AMITIÉ NATURE MONTAGNE

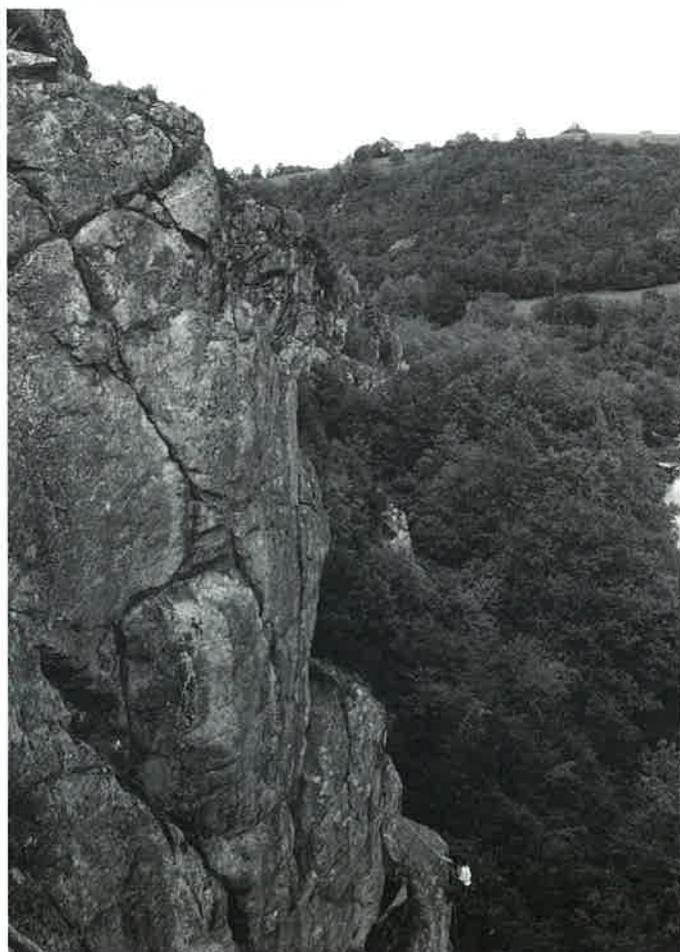
Le Groupe Montagne Amitié Nature de Montluçon vous propose la découverte et l'initiation à l'escalade au mur d'escalade de la Halle des Sports Rive Gauche à Montluçon et au rocher école de Lignerolles (encadrés par des initiateurs diplômés de la F.F.M.E.) ainsi que des sorties en falaise dans toute la France (Ardèche, Drôme, Calanque, Dijonnais, Fontainebleau ...). Tous les ans, le Groupe Montagne organise des stages de haute montagne en rocher, neige et glace (Alpes ou Pyrénées) ainsi que des sorties à ski de randonnée. Il assure également le nettoyage et l'équipement des rochers d'escalade de la Vallée du Cher situés entre autre sur la commune de Lignerolles (Rocher de la Buse, Moulin Mercier, falaise principale, rocher de la plage et du câble, du Moulin Brûlé), et ceci depuis plus de 25 ans. Un panel d'environ 150 itinéraires répartis sur l'ensemble des falaises est ainsi répertorié, allant du plus facile au plus difficile en matière de cotation.

Tous les ans, le Groupe Montagne propose également une journée d'initiation découverte de l'activité sur le rocher, organisée par l'amicale laïque et ouverte à tous les jeunes et moins jeunes de la commune.

N'hésitez pas à nous contacter au Club Amitié Nature section escalade, espace Boris Vian salle C23 à Montluçon (permanence le mercredi à partir de 18h30)

Président : Georges REGERAT

Responsable montagne : Laurent DURIAUD



Escalade au rocher de Lignerolles

# COMITÉ DES FÊTES



Les artistes de l'atelier d'art pictural

Pour 2000, les habituelles manifestations ont remporté un vif succès. Le thé dansant proposé à Teillet-Argenty pour la première fois, n'étant pourtant pas une réussite totale, a été néanmoins une journée très conviviale et appréciée des lignerollais présents. 150 personnes ont dégusté une choucroute polonaise, tout le monde a dansé jusqu'au petit matin pour le plus grand plaisir de José. Depuis le mois d'avril, le Comité des Fêtes a créé un atelier d'art pictural qui fonctionne les vendredis soir et les samedis toute la journée. Il est animé par Monsieur Gérard Beaurain, artiste peintre et Gisèle Ducoult coordinatrice. Une trentaine d'élèves jeunes et moins jeunes s'initient aux plaisirs du dessin et de la peinture à l'huile. Les premières œuvres ont été exposées lors du vernissage, jour de la brocante à Lignerolles. Actuellement, nous préparons l'exposition des "Artistes anonymes" qui aura lieu du 9 au 21 février à Athanor.

Les enfants participant à l'atelier, encadrés d'adultes sont allés visiter les musées Bargoin et Lecoq à Clermont Ferrand où ils ont pu participer à des activités préparées sur l'historique de la peinture jusqu'aux techniques actuelles.

Il est également prévu pour tous les jeunes qui le souhaitent, début 2001, une activité initiation cheval et poney pour les plus petits.

Pour clôturer l'an 2000, le Père Noël, très occupé pour venir le 24 décembre, a rendu visite aux enfants sages, à l'occasion d'un spectacle clownesque, à la salle des Fêtes. Les membres du Comité des Fêtes, pour ces changements d'année, de siècle et de millénaire, vous souhaitent réussite, paix, prospérité et fraternité.

*Président :*  
Jean-Claude DUCOULT  
*Vice-Président :*  
Valérie PARCY  
*Secrétaire :*  
Gisèle DUCOULT  
*Vice secrétaire :*  
Dominique CARRIAS  
*Trésorier :*  
Carine BUVAT  
*Vice-Trésorier :*  
Guy DEGARDIN



En admiration devant les clowns

# CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE

Depuis près de 25 ans ; les aînés de Lignerolles connaissent bien le 1er jeudi du mois ; c'est pour eux l'occasion de se retrouver dans une salle communale, de passer agréablement l'après-midi à discuter ou jouer aux cartes. Leurs voisins de Teillet-Argenty se joignent souvent à eux, maintenant ainsi les liens qui ont toujours existé entre les deux communes.

En décembre, les enfants de l'école viennent leur rendre visite et l'après-midi passée ensemble marque toujours un échange très riche. Cette année, la discussion amorcée par les instituteurs portait sur l'Hygiène et la santé : de l'eau du puit à la douche, vaste programme ! Pour prolonger ces bons moments, trois banquets au

restaurant local ont ponctué l'année. Une journée de voyage co-organisée avec le club de Teillet-Argenty a fait découvrir les tapisseries d'Aubusson. L'accueil du domaine de la Banisette a complété cette bonne journée. Les aînés remercient la municipalité qui soutient leurs activités.

*Présidente :* Andrée GAGNEPAIN  
*Vice-Président :* Maxime BOUGEROLLE  
*Secrétaire :* Marie AUCOUTURIER  
*Secrétaire adjoint :* Henri THÉVENIN  
*Trésorier :* Suzanne DESNOYER

# AMICALE LAIQUE

Notre association basée sur le volontariat a pour objectif de rassembler les enfants comme les plus grands. Le plus jeune amicaliste a 3 ans et la plus âgée 88 ans. Ils participent aux diverses activités proposées :

- gymnastique enfants le mercredi de 14h à 17h
- gymnastique adultes le mercredi de 18h à 19h
- gymnastique séniors le jeudi de 10h30 à 11h30
- club détente le mardi de 14h à 16h30 à l'école du haut.

En septembre, a eu lieu une initiation à l'escalade.

En octobre, une randonnée réunissant 80 participants débutait place des Droits de l'homme en direction du Cher puis du Bois de la Brosse et retour trois heures plus tard pour une collation bien méritée.

Le 31 octobre les sorcières d'halloween sont venues hanter le village.

Au printemps aura lieu le carnaval puis en mai et juin des séances de jeux d'opposition et de tennis.

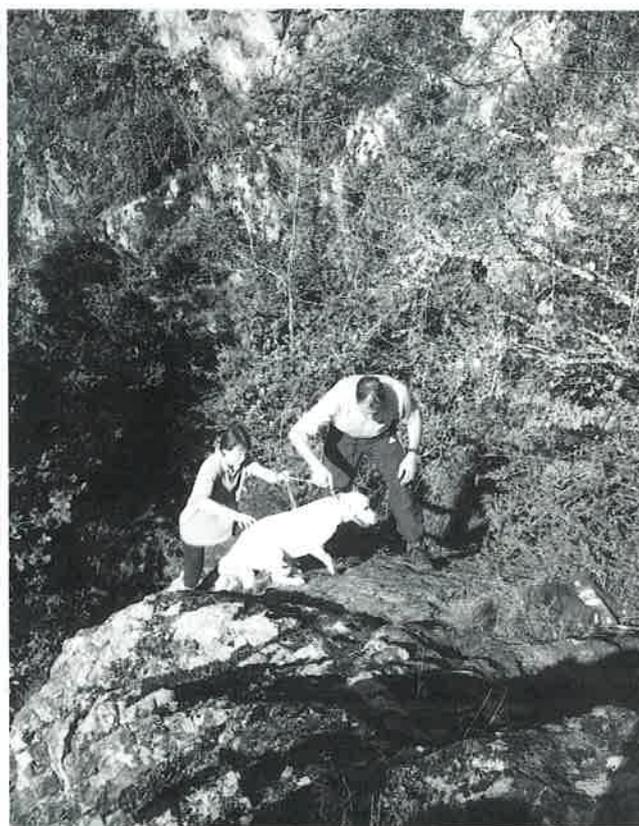
En janvier, comme chaque année s'est déroulé le loto qui en plus d'offrir de beaux lots nous permet de réaliser d'autres activités et d'accompagner les enfants et leurs enseignants dans leurs projets (kermesse, voyage ...).

Tous les membres de l'Amicale Laïque vous souhaitent une bonne et heureuse année.

Créée en 1951, l'Amicale Laïque se porte bien et prépare activement un grand rassemblement prolongeant l'exposition " Un siècle d'école à Lignerolles ". Un avis de recherche est lancé, les pistes sont nombreuses et conduisent tout le monde début juillet vers un grand banquet. Une belle occasion de fêter le centenaire de la vie associative.



Groupe de travail préparant le rassemblement de Juillet



Rando

*Président :*  
Thierry AUCLAIR  
*Vice-Président :*  
Sylvie MARCINIAK  
*Secrétaire :*  
Rémy PUZENAT  
*Vice Secrétaire :*  
Monique GRENOUILLAT  
*Trésorier :*  
Evelyne DEVAUX  
*Vice Trésorier :*  
Sylvie DAVIER



Gym

# INFOS PRATIQUES

## HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél : 04.70.51.51.05 - FAX : 04.70.51.58.05  
e-mail : [mairie-lignerolles@wanadoo.fr](mailto:mairie-lignerolles@wanadoo.fr)

lundi	9h - 12h	13h - 16h
Mardi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	13h - 15h
samedi	9h - 12h	

## PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 10 h à 11 h 30 et sur rendez-vous.  
Rencontre avec les adjoint sur rendez-vous.

## ECOLE

Tél : 04.70.51.56.60

Les enfants sont scolarisés dès 5 ans et jusqu'au CM2. Transport gratuit pour les enfants à la maternelle Jean Renoir.

## BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04.70.51.40.68

Horaires d'ouverture :

Mercredi 14h - 18h

Jeudi 16h - 17h

Samedi 9h - 12h

Inscription Adulte : 20 F ; Enfant : 10 F

## GARDERIE

De 7h30 à 9 heures et 16h30 à 18 heures.

Tarif : 8,10 F par jour

## CANTINE

Pour les enfants scolarisés à Lignerolles

Tarif : • 9.90 F par repas pour un quotient familial inférieur à 25 980 F

• 11.40 F pour un quotient familial compris entre

25 980 F et 89 650 F

• 12.75 F par repas pour un quotient familial supérieur à 89 650 F

## TRANSPORT SCOLAIRE (COLLÈGES ET LYCÉES) :

Tous les établissements de Montluçon sont desservis.

## SERVICE SOCIAL

Sur notre commune il est assuré par le Centre Médico Social de Montluçon.

Tel : 04.70.08.04.81

Une permanence mensuelle est assurée en mairie de Lignerolles, tous les premiers mardis du mois de 14h à 15h30.

## SICTOM

Enlèvement des épaves automobiles

22 mars, 23 août des objets encombrants

(monstres) 26 février, 17 août



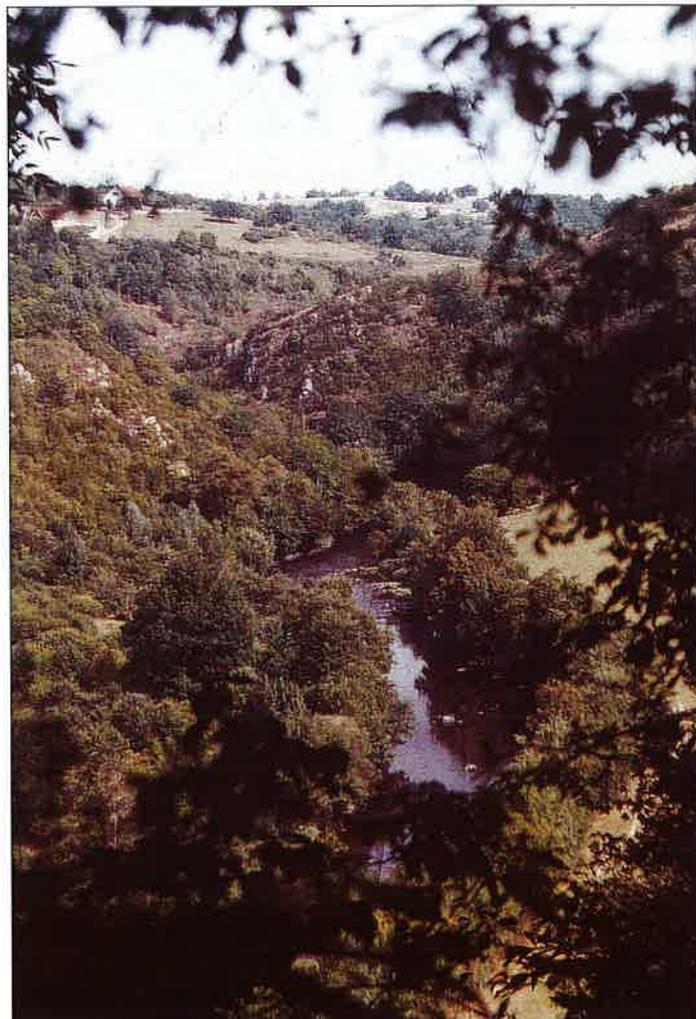
**Cabinet d'Assurance  
Philippe VERGÉ**

*Mandaté AXA Conseil/AG/PI*

**La Mothe - 03410 Lignerolles**

**Tél. 04 70 05 97 70 / Port. 06 07 55 86 02**

**Fax. 04 70 51 41 34**



*La municipalité remercie tous les annonceurs qui, par leurs publicités, contribuent à la réalisation de ce magazine, et vous invite, par vos achats, à leur manifester votre gratitude.*

**S.A. PHILIPPE VEZZOSI**  
**PEINTURE - DÉCORATION**

17ter, rue de la Ganne - 03600 COMMENTRY  
 Tél. 04 70 64 33 47 - 04 70 64 49 08 - Fax 04 70 64 53 94



Décoration peinte :  
 imitation bois, marbre,  
 patine, enduits  
 décoratifs,  
 trompe l'œil  
 Publicité peinte et  
 adhésive

Plâtrerie - Peinture -  
 Revêtements sols  
 et murs  
 Ravalement de  
 façades  
 Isolation

*José Macédo*

**Maçonnerie, Carrelage,  
 Traitement de toitures**



Tél. 04 70 51 57 10  
 Port. 06 08 46 36 91

Le Bourg - 03410 LIGNEROLLES

**INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - DÉPANNAGES**  
**CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE**



**Roland BERGER** 

10, av. des Guineberts  
**03100 Montluçon - Tél. 04 70 29 18 87**

**ENTREPRISE DE TERRASSEMENT**

**Gérard NORE**  
 23170 VIERSAT

Tél. 05 55 65 72 33  
 Itinérés 06 08 65 54 70

**BERGÈS ■ GODET ■ NAPHETAT**  
 GÉOMÈTRES - EXPERTS ASSOCIÉS

■  
 ESPACES  
 CONSEIL  
 AMÉNAGEMENT

■ MONTLUÇON ■ YZEURE ■ GANNAT  
 Tél. 04 70 02 51 30 - Fax 04 70 02 51 35

**Transport Jocelyne JAMET**  
 La Viale - 03410 LIGNEROLLES

Tél. - Fax 04 70 51 54 41



**TAXI**  
 Toutes distances jour et nuit  
 Tel./Fax 04 70 51 54 41

et sur rendez-vous : transport malade assis  
 TRANSPORT ROUTIER de PERSONNE et COLIS

**Jocelyne JAMET**

**Société  
 Nérissienne  
 d'Électricité**



15, rue du Commandant Goëtschy - B.P. 11  
 03310 NÉRIS-LES-BAINS  
 Téléphone 04 70 03 22 14 - Fax 04 70 03 22 21

*Bar - Brasserie*  
**RESTAURANT**  
*Chez Baptiste*

*Communions, Mariage, Baptême, Soirée*

Le Bourg, Lignerolles - Tél. 04 70 51 53 95

**Fleur De Lys**  
 Fleuriste Décorateur  
 Tous travaux d'Art Floral

5, rue Bretonnie - 03100 MONTLUÇON  
 Tél. 04 70 05 19 34

**PAPRIKA**

Prêt-à-porter féminin à partir du 36  
 92, bd de Courtais  
 MONTLUÇON  
 Tél. 04 70 28 15 64

**PAPRIKA plus**  
 Votre spécialiste grandes tailles  
 Prêt-à-porter féminin

75, bd de Courtais - Tél. 04 70 28 25 99 - MONTLUÇON

Vente Véhicules Neufs d'Importation  
 et d'Occasions

**LIBERTY-CARS**  
 SARL P.LEPRAT IMPORT  
 CARROSSERIE - PEINTURE

Hall d'Exposition - 13, rue de la Lombardie



Économies Exceptionnelles

32, rue d'Alembert  
 03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 84 27  
 Tél. 04 70 05 85 22

**Jean-Paul SERRE**  
 Géomètre-Expert Foncier DPLG  
 Diplômé de l'Institut de Topométrie



37, rue Victor Hugo - 03100 MONTLUÇON  
 Tél. 04 70 05 30 90 - Fax 04 70 03 96 28

**ECO SERVICE** 

**Les prix Discount en Centre Ville**

S.A.R.L. MOUILLARD  
 Carrefour des Guineberts - 03100 MONTLUÇON  
**Tél. 04 70 29 16 06**  
 Livraison gratuite à domicile